

*
Communiqué de presse

EXTINCTION DES RESEAUX MOBILES 2G ET 3G

L'accélération de la migration des terminaux « 2G » doit encore s'amplifier

Paris, le 10 juin 2026

Dans le cadre de l'extinction des technologies 2G et 3G en France métropolitaine, dont les calendriers ont été annoncés par les opérateurs mobiles, l'Arcep a lancé en septembre 2025 un observatoire trimestriel spécifique des cartes SIM « 2G » et « 3G/2G ». Il doit permettre d'apprécier notamment l'effet des actions mises en œuvre par les opérateurs auprès de leurs clients pour les sensibiliser à l'arrêt à venir des technologies 2G et 3G et pour les accompagner dans leur migration vers des technologies 4G ou 5G.

A 6 mois de l'extinction annoncée des réseaux 2G dans l'hexagone et alors que celle-ci est déjà effective dans plusieurs communes¹, l'Arcep publie la quatrième édition de cet observatoire. Celle-ci présente les chiffres du suivi trimestriel à fin mars 2026 du nombre de cartes SIM détenues par les abonnés de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans des terminaux compatibles uniquement avec la 2G ou avec la 2G et la 3G, en France métropolitaine.

Une baisse des cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 2G ou 3G/2G plus marquée au premier trimestre 2026

La diminution du nombre de cartes SIM détenues par les abonnés des opérateurs de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans les terminaux compatibles avec la 2G uniquement ou avec la 3G et la 2G uniquement en France métropolitaine s'est sensiblement accélérée avec 688 000 unités en moins au premier trimestre 2026 contre 394 000 unités en moins au trimestre précédent. Le parc total de cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 2G ou 3G/2G est de 4,5 millions à fin mars 2026.

Cette baisse est plus appuyée encore pour le parc des cartes SIM « 2G » qui s'élève néanmoins encore à 2 millions à fin mars 2026

Au premier trimestre 2026, le parc des cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 2G a diminué de 17,1%, contre 13,2% pour le parc des cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 2G ou 3G/2G. La baisse du parc des cartes SIM dans des terminaux compatibles uniquement 2G représente 60% de la baisse totale du trimestre.

Fin mars 2026, les cartes SIM dans des terminaux « 2G » pour des services voix/SMS/internet mobile représentent 1,5% du parc des cartes SIM actives dans l'ensemble des terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile, et celles dans des terminaux « 2G » pour des services MtoM, 3% du parc des cartes SIM actives dans l'ensemble des terminaux pour des services MtoM.

La baisse trimestrielle du nombre de cartes SIM dans les terminaux « 2G » pour des services MtoM a été la plus forte avec 21,5%, contre 9,2% en décembre 2025 tandis que celle pour les services voix/SMS/internet mobile est de 14% à fin mars 2026 contre 9,5% en décembre 2025.

Le nombre total de cartes SIM dans les terminaux « 2G » est de 2 millions à fin mars 2026.

L'accélération de décroissance du parc des cartes SIM « 2G » constatée depuis le début de l'observatoire doit encore s'intensifier pour atteindre un rythme permettant le renouvellement des terminaux « 2G » d'ici à l'extinction complète des réseaux 2G.

Les calendriers d'extinction des technologies 2G et 3G communiqués par les opérateurs sont disponibles sur le site de l'Arcep (cf. « **Pour plus d'informations sur le site de l'Arcep** »).

Pour plus d'informations sur le site de l'Arcep

Pour les particuliers : [Fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G : ce qu'il faut anticiper | Arcep](#)

¹ Depuis le 31 mars 2026 dans les agglomérations de Bayonne, Anglet et Biarritz, depuis le 12 mai 2026 dans les départements 64 et 40 et depuis le 9 juin 2026 dans les départements 47, 46, 32, 65, 31, 82 et 09.

Pour les entreprises, collectivités et syndicats : [Fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G : ce qu'il faut anticiper | Arcep](#)

Annexe : [Les données publiées sur le site internet de l'Arcep](#)

A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

<https://www.arcep.fr/>

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion

Parc des cartes SIM des abonnés de Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR dans les terminaux compatibles uniquement 2G et 3G/2G

Cartes SIM dans des terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile

Le nombre de cartes SIM dans des terminaux pour des services voix/SMS/internet mobile compatibles uniquement avec les technologies 2G et 3G est de 2,13 millions d'unités à fin mars 2026, soit 2,6% du parc des cartes SIM actives dans ce type de terminal.

Entre fin décembre 2025 et fin mars 2026, une baisse de 14% est constatée sur le parc des terminaux compatibles avec la 2G uniquement et une baisse de 7,4% sur le parc des terminaux compatibles avec la 3G et la 2G uniquement.

Parc de cartes SIM en millions	A fin juin 2025	A fin septembre 2025	A fin décembre 2025	A fin mars 2026
2G	1,63	1,57	1,42	1,22
3G/2G	1,07	1,05	0,98	0,91
Total	2,70	2,62	2,40	2,13

Cartes SIM dans des terminaux pour des services Machine to Machine ² (hors cartes SIM montées par les constructeurs automobiles dans les véhicules)

Le nombre de cartes SIM dans des terminaux pour des services Machine to Machine compatibles uniquement avec les technologies 2G et 3G est de 2,4 millions d'unités à fin mars 2026, soit 9,3% du parc des cartes SIM dans ce type de terminal. Entre fin décembre 2025 et fin mars 2026, une baisse de 21,5% est constatée sur le parc des terminaux compatibles avec la 2G uniquement et une baisse de 11,1% sur le parc des terminaux compatibles avec la 3G et la 2G uniquement.

Parc de cartes SIM en millions	A fin juin 2025	A fin septembre 2025	A fin décembre 2025	A fin mars 2026
2G	1,22	1,09	0,99	0,78
3G/2G	1,97	1,90	1,82	1,62
Total	3,19	2,99	2,82	2,40

² Cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine.

Contact presse

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

<https://www.arcep.fr/>

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion